

## ENRICHIR LA DEMOCRATIE **POUR** LA TRANSFORMATION SOCIALE

D'où je parle ?

Aujourd'hui vice-présidente du conseil régional d'Ile de France chargée de la démocratie régionale, du conseil régional des jeunes et de la vie associative, j'ai conscience de construire mon action et ma réflexion à partir de la diversité des mes engagements et expériences :

10 ans dans un mouvement de jeunesse d'éducation populaire (la JOC), 10 ans de travail professionnel à l'ANPE (prospecteur placier puis conseillère professionnelle), 20 ans responsable syndicale à la CFDT ANPE puis à la FSU, co-fondatrice de Agir ensemble contre le chômage et porte parole du mouvement des chômeurs en 97 – 98 et enfin conseillère régionale d'Ile de France, élue en 2004 sur la liste Gauche Populaire et Citoyenne, membre du groupe Communistes, Alternative Citoyenne et Républicains .

En traçant ce parcours, je décris un itinéraire politique non partisan ; j'affirme aussi que le mandat que j'exerce aujourd'hui se situe dans une continuité. Je ne suis pas « passée en politique » comme disent certains, j'ai choisi pour un temps donné, de porter les exigences dans une institution, de tenter avec d'autres d'apporter des réponses à l'urgence sociale et de travailler à une ré-appropriation de l'institution par ceux et celles à qui elle appartient : les citoyens et citoyennes d'Ile de France.

Pendant la campagne de 2004, des débats forts ont animé les militants signataires de l'appel « Pour une alternative citoyenne en Ile de France » dont je suis, pour savoir ce que nous devons mettre en premier : réponse à l'urgence sociale ou approfondissement de la démocratie, au cas où nous serions élus ? Je penchais plutôt pour la première version, convaincue que la défiance qui s'installe depuis plus de 20 ans entre les citoyens, en particulier ceux et celles des catégories populaires, et les institutions et les élus, tient prioritairement à l'immense déception post 81 : contrairement aux promesses : la vie n'a pas changé, elle est même pour beaucoup de plus en plus difficile. Et les déclarations d'impuissance de Mitterrand d'abord chez Michelin, de Jospin ensuite chez Lu « on a tout essayé », ont creusé un abîme de perplexité quant à la capacité de la politique d'agir sur le réel.

D'autres camarades défendaient l'idée que c'est l'approfondissement de la démocratie, qui permettrait de reprendre pied, voire de reprendre du pouvoir pour peser sur les situations. Mon expérience me faisait plutôt réfléchir exclusivement en terme de construction de rapport de forces...

Nous voyons là que démocratie et transformation sociale sont pour nous indissociablement liées. Je réfléchirai donc ici à la problématique « démocratie participative **POUR** la transformation sociale ». Ce n'est pas qu'une clause de style, c'est pour moi un projet politique.

Je vais livrer quelques convictions, beaucoup d'interrogations et une grande prudence. Je n'ai en effet qu'une certitude : il ne peut y avoir de dogme ni d'outils magiques : conseils de quartier, de jeunes, de vieux, d'étrangers, budget participatif, conférences citoyennes, débats publics, référendum d'initiative populaires...ce sont des Outils que nous devons apprécier au regard de la dynamique souhaitée à tel ou tel moment, pour tel ou tel usage.

**L'ambition : la transformation sociale pour l'émancipation individuelle et collective !**

La transformation profonde, radicale, de la société reste pour moi l'objectif essentiel. Non par nostalgie post 68 ou par dogmatisme idéologique, mais parce que la situation le commande.

L'extension du capitalisme financier et du règne de la marchandise, c'est plus de précarité, de misère, d'inégalités, c'est la planète en danger de mort, ce sont des guerres aux quatre coins du monde, ce sont les libertés et la démocratie bafouées. Je ne crois pas qu'un projet politique dont l'ambition se limiterait à « mettre un peu d'huile dans les rouages » pour limiter les dégâts soit adapté à la période. Une organisation économique, sociale, politique basée sur « tout s'achète et tout se vend », « après moi le déluge », et « chacun pour sa gueule » conduit inéluctablement à des explosions mortifères.

La transformation sociale doit se fixer comme horizon l'émancipation individuelle et collective. Voilà l'ambition : que chacun et chacune puisse réussir sa vie, et non « réussir dans la vie ». Voilà pourquoi la question démocratique est au cœur de tout projet et processus de transformation sociale. Projet ET processus parce que l'une des leçons que nous devons tirer à la fois de l'échec des divers « communismes » dénaturés et ayant sombré dans des quasi dictatures, et de l'échec des gouvernements d'union de la gauche dans divers pays et en particulier la France c'est qu'il faut en finir avec le schéma suivant : le ou les partis construisent un projet, ils en tirent un programme de gouvernement (à tous les échelons, de l'Europe à la commune), les campagnes électorales servent à le proposer aux électeurs et électrices pour qu'ils accordent leurs suffrages aux dits partis qui promettent de faire ...ce qu'ils promettent ! Ce schéma concentre à mon avis les principaux ingrédients de la crise démocratique et politique.

## **Quelle crise démocratique ?**

### *La dépossession*

Je reste impressionnée par l'utopie du suffrage universel<sup>1</sup> : quiconque a plus de 18 ans peut participer, quelle que soit sa position sociale, son niveau de formation... Mais nous savons que c'est en partie seulement une formidable « profession de foi » envers l'égalité. C'est la même qui confie droit de vie et de mort à des jurés d'assises. C'est la même qui nous fait explorer les chemins de la démocratie participative. Nous y reviendrons.

Mais que dit ce suffrage ? Je choisis une orientation, un programme, des engagements ?

Je choisis quelqu'un ou quelqu'une pour me « représenter » ?

Je confie un mandat, une tâche, pour un temps donné, parce que je ne peux pas m'occuper de tout ?

Sur ces trois assertions il y a à inventer pour qu'elles soient réalité et non désengagement des citoyens. Au « Faites moi confiance et ne vous occupez de rien ; de toute façon c'est tellement compliqué qu'il faut être un professionnel » il nous faut substituer « Je reviens vers vous souvent, non seulement pour vous rendre compte, mais pour débattre avec vous des choix possibles dans telle ou telle situation ».

### *Le champ du politique*

Dans l'acception commune, la politique c'est le champ partisan, voire, plus réduit encore, les élus et ceux et celles qui postulent à l'être. Le terme (totalement impropre à mon sens) de « classe politique » rend compte de cela. Si l'on considérait que les militants associatifs, les syndicalistes, font de la politique, construisent des analyses et des propositions politiques, on ré-élargirait considérablement les protagonistes.

Cela permettrait aussi de remettre en cause une forme de hiérarchisation, de subordination entre les différents niveaux : partis, associations, syndicats. Nous n'avons pas besoin d'un

---

<sup>1</sup> Enfin pas tout à fait universel : les étrangers non européens ne sont toujours pas considérés comme des citoyens et ne votent pas en France ...

parti guide, avant garde, mais d'un lieu où se travaille les synthèses, les débats entre la diversité de la population.

*Et si l'universel était un puzzle ?*

La construction des réponses politiques devrait à mon sens s'appuyer sur l'intérêt que portent les citoyens à tel ou tel thème, leur expérience professionnelle ou personnelle, leurs opinions. Il ne s'agit pas de les « interroger » mais de trouver les cadres où la confrontation des trois items est possible et ensuite livrée au débat général. Pour dire cela je m'appuie sur la difficulté de vivre d'un conseil de quartier, ou celle des élus : on n'est pas compétent sur tout, on n'est pas intéressé par tout, on peut avoir des intérêts successifs (pour l'école parce qu'on y a ses enfants, ou qu'on y enseigne), on puise son universel personnel à des sources diverses : son sexe, son histoire culturelle, sociale, son expérience professionnelle, ses convictions...

Tout le mode de représentation actuel semble construit sur la conception de 1789, c'est-à-dire la République est une et indivisible, et les citoyens naissent libres et égaux en droit. Cependant, cet universalisme peut être remis en cause. Premièrement, il est connu que les citoyens ne naissent pas libres et égaux en droit. Deuxièmement, chaque citoyen a des identités qui constituent son identité. Croire qu'il y a des citoyens « hors-sol » est illusoire. Les citoyens et les citoyennes sont sociologiquement situés, ils ne sont pas indépendants de leur appartenance sociale, de leur histoire culturelle, familiale, professionnelle, etc., ils ne sont pas indépendants non plus de leurs métiers, de leur histoire politique, de leurs opinions.

*La vigilance pour que les engagements soient tenus*

Je pense que nous ne pouvons pas raisonner en dehors de tout contexte. Nous ne sommes pas à la période où ce qui prévaudrait serait la recherche du bien commun. Nous sommes dans une jungle où les puissants de la planète tentent d'imposer le règne absolu de la marchandise et du profit. Bien entendu ceci avec beaucoup de contradictions qu'il nous appartient d'identifier et de travailler. J'en tire plusieurs conclusions :

- du point de vue de l'intérêt des catégories populaires, de l'avenir de la planète, du bien commun, il vaut beaucoup mieux que certains engagements ne soient pas tenus ! Je trouve surprenant, ici en France en 2008, que le principal parti d'opposition se plaigne que le Président de la République ne tienne pas tous ses engagements ...Heureusement ! Et de nombreuses forces sociales s'y emploient. Il y a de fait conflit « démocratique » entre les orientations de la majorité politique aux affaires et l'intérêt général à mon sens.
- Le fait de confier le « mandat de faire » à autrui méconnaît les rapports de forces qui s'exercent sur les élus ou les gouvernants. Je prends un exemple : les deux lois sur les 35 h. Je ne me prononcerai pas pour savoir si le Gouvernement avait vraiment la volonté de réduire le temps de travail sans augmenter la flexibilité et la productivité ... Le patronat, lui était vent debout contre la réduction du temps de travail pour tous et toutes, préférant de beaucoup la réduction par la partition entre les salariés (emplois à temps partiel et chômage) : dans un cas tout le monde gagne du temps de vivre (et pourquoi pas de s'intéresser aux affaires publiques...ce qui peut devenir assez subversif ! Dans l'autre la concurrence s'aiguise, la précarité s'étend, la société se délite et c'est chacun pour soi contre tous : le « travailler plus pour gagner plus » en est une parfaite illustration. Pendant le débat sur la RTT gageons que les forces patronales ont fait le siège de la Ministre (Martine Aubry) pour peser et amoindrir la portée des 35 h : les forces sociales du salariat n'ont pas fait de même et nous avons eu la loi qui a résulté de l'équilibre des forces à ce moment là ... On ne peut confier un

mandat à autrui qu'en assurant la mobilisation qui permettra que le mandat donné soit tenu !

- Ce dernier constat a des conséquences très importantes les objectifs que l'on fixe à la démocratie participative, et donc au choix des outils.

*Entre les principales forces de la transformation sociale et les institutions, les élus : un fossé !*

Les deux traditions du mouvement ouvrier, du mouvement social, sont aujourd'hui proches dans leur méfiance de la politique partisane, des institutions, des élus.

Celles qui ont été liées aux partis de gauche, en particulier le PCF dans un lien plus de subordination que de coopération cultivent aujourd'hui leur éloignement comme une thérapie. Celles qui sont plus proches du courant libertaire ou syndicaliste révolutionnaire théorisent « l'autonomie du mouvement social » tellement farouchement que tout rapport dialectique est inexistant. Le résultat c'est un face à face utile, essentiel quand il faut faire vivre le conflit, le désaccord, le rapport de forces, mais à mon avis stérile pour reconstruire une démocratie qui s'appuie sur la diversité des acteurs politiques.

Mais pour nombre d'élus, associations, surtout si elles sont revendicatives, et plus encore syndicats, sont des formes bureaucratisées, archaïques, dépassées pour organiser et penser la transformation sociale.

Sauf sans doute sur les questions d'environnement et d'humanitaire !

Il s'ensuit que les interlocuteurs dans la démocratie participative ne sont pas les forces organisées, qui pensent, qui construisent du projet. J'ai parfois le sentiment de deux mondes qui vivent en parallèle mais qui n'articulent pas les différentes forces.

Voilà donc à mon avis les éléments de la crise démocratique que nous connaissons : c'est à la fois une crise des formes et une crise des réponses. Plus qu'une stricte crise démocratique c'est une crise politique. C'est plus une crise de l'offre politique que de la demande.

### **Exemple et contre exemple de démocratie**

*Traité Constitutionnel Européen : la démocratie en action ?*

La campagne sur le traité constitutionnel européen en 2004 – 2005 est une bonne illustration.

Quels sont les ingrédients ?

- Un enjeu qui concerne le quotidien de chacun pour de longues années
- La clairvoyance de nombreux acteurs politiques, syndicaux et associatifs qui exigent que le peuple soit consulté par référendum : le Président de la République l'accepte : ce sera donc un référendum, non pas octroyé, mais conquis, réponse à une exigence.
- L'organisation par ces mêmes acteurs dans leur diversité de débats très décentralisés, dans les villages, les quartiers, sur le net pour éclairer les enjeux. On a vu de nombreuses réunions rassembler les tenants de position contradictoire.
- La mise à disposition par les acteurs mais aussi par l'Etat de la proposition constitutionnelle auprès de chaque électeur.
- Le vote apparaît utile puisqu'il déterminera la position du pays

Pour résumer ce que je considère comme un succès de cette séquence démocratique, les ingrédients sont : un enjeu qui concerne le plus local et le global, une exigence de la

consultation populaire, un débat très décentralisé animé contradictoirement par la diversité des acteurs, le sentiment que le vote permettra de peser sur la décision.

Le résultat du vote ne sera pas réellement pris en compte par le Président Chirac : la France ne retirera pas sa signature du traité. Gageons que cela n'a pas fait progresser la confiance démocratique.

### *Le piège du « management participatif »*

A l'opposé exact, je situerai les stratégies de management participatif dans les entreprises et administrations.

Dans le travail, les salariés engagent beaucoup d'eux-mêmes ; tous les travaux de psychodynamique du travail insistent sur la distance entre travail prescrit et travail réel .La principale souffrance c'est l'impossibilité de « bien » faire son travail. Le travail est lui-même participation et la demande est forte de pouvoir donner son avis sur comment travailler, pour quoi travailler.

Les opérations de management participatif, de cercles de qualité s'appuient sur cette envie : elles mettent au travail les savoir faire, les savoir être, les intelligences des salariés, à l'extérieur de leurs formes traditionnelles d'organisation collective, syndicale ou professionnelle.

Le sentiment le plus largement partagé est souvent « de s'être fait avoir » parce que les directions d'entreprise déterminent seules les objectifs, utilisent les savoirs, et souvent, soit ne tiennent aucun compte des propositions, soit les retournent contre les salariés dans des formes d'organisation du travail qui aggravent le quotidien. La méfiance contre tout ce qui s'apparenterait à une « injonction à participer » est profonde et les mêmes ingrédients produiront les mêmes effets ....Du point de vue de la transformation sociale l'effet est totalement contre productif en ce qu'il contourne, voire combat les organisations collectives, syndicales en particulier. Mais c'est en partie le but recherché.

### **Interrogations à partir de l'expérience du conseil régional Ile de France en matière d'enrichissement de la démocratie**

#### *Conseil régional des jeunes d'Ile de France*

- La question « faut-il créer un conseil régional des jeunes » ayant été tranchée lors de la campagne électorale il s'agissait de voir comment le composer, quelles compétences lui donner, comment le faire vivre.

Nos choix se sont appuyés sur les principes suivants :

- un conseil dont la composition reflète la diversité des jeunes d'Ile de France, en âge, sexe, territoire, activité scolaire ou professionnelle. Nous faisons le pari qu'en croisant ces différentes variables, la diversité des origines culturelles et ethniques serait présente
- pas de « faux semblant » quant à une quelconque représentativité, pas de désignation par de « grands électeurs »

Nous avons donc opté pour un appel au volontariat avec une campagne allant réellement sur les lieux de vie des jeunes et un tirage au sort avec la parité femmes/hommes, une égale représentation des différents départements, six collèges : lycée , lycée professionnel, apprentissage, jeunes chômeurs et en insertion, salariés, étudiants . En terme de composition

c'est plutôt une réussite : le pari sur toutes les diversités est gagné, la « citoyenneté de résidence » à l'œuvre : 2 jeunes lors du premier mandat sont « sans papiers ».

Par contre un certain nombre de questions se posent rapidement

- nous n'avons pas pris de mesures à la hauteur des besoins en formation et en animation
- nous avons mis six mois à voter la délibération permettant le remboursement des frais de transport : certains et certaines ont rapidement décroché pour de strictes raisons économiques ...
- nous n'avons pas assuré l'égalité en matière d'équipement informatique.
- Une petite partie des jeunes avaient une expérience associative ou politique, mais au lieu de la valoriser dans la vie du CRJ, le souci du consensus a fait office de quasi chape de plomb, comme si on ne parlait que de ce qui fait accord. Il a fallu le fantastique conflit du CPE pour découvrir que le principal responsable d'une des organisations lycéennes était membre du CRJ !
- Les premiers à décrocher ont été les membres des collèges apprentis, salariés, chômeurs...difficulté de la prise de parole, difficulté à trouver sa place, difficulté à appréhender « in abstracto » la réalité d'une région aussi grande que l'Ile de France ...
- Je crois que se vérifie pleinement l'expérience qui veut que les dominés doivent d'abord construire leur parole entre eux pour la porter collectivement là où ils se sentent dominés.
- Les élus, comme l'administration ont des rythmes de réponse aux interpellations des jeunes qui découragent souvent ...
- Une telle expérience, assurément formatrice personnellement est-elle un plus pour la transformation sociale ?
- La légitimité de la parole des membres du CRJ au regard de l'ensemble des jeunes d'Ile de France me semble posée : au nom de qui leur demandons-nous de parler, de réfléchir de proposer ? Quel est leur collectif d'appartenance ? A qui rendent-ils des comptes ? Mais ces trois questions renvoient à une conception « classique » du mandat. Là nous sommes dans l'univers de la croyance en la capacité universelle de chaque citoyen de parler pour tous et toutes du seul fait qu'il est un citoyen. Je le dis tout net : non seulement je n'y crois pas mais c'est limite manipulateur ! Du point de vue de la place des dominés, de la capacité de transformation sociale, je ne suis pas sûre que nous ayons à gagner à de tels systèmes.
- Plus fondamental peut-être : dans toute la diversité de la composition de ce conseil, quelle place est reconnue à la diversité des opinions des jeunes ? Le fait de se constituer en une assemblée semble affadir le débat plutôt que le vivifier ....
- Dans un nouveau mandat nous allons davantage associer les organisations de jeunes aux travaux du CRJ, nous allons offrir des possibilités d'animation et de formation, les élus ont obligation de répondre dans les deux mois à toute interpellation ... A suivre

### *SDRIF et conférence citoyenne*

Dès le début du mandat actuel, le conseil régional d'Ile de France décide d'engager une révision du Schéma Directeur Ile de France (SDRIF). Il s'agit du schéma d'aménagement d'urbanisme qui fixe l'affectation des sols pour les 30 ans à venir : on ne peut pas faire plus structurant (les infrastructures de transports, les densités d'habitat, les grands équipements, les localisations d'emplois, les zones vertes ...)

Je m'arrête sur cet exemple parce qu'il permet à mon sens de poser bien la question du choix des outils de la participation en fonction du diagnostic que l'on porte et de l'ambition que l'on se donne.

Le SDRIF précédent portait des priorités de rééquilibrage de la région forte, en matière de logement comme d'emploi. On constate en effet des déséquilibres et donc des inégalités croissantes entre l'Ouest (les Hauts de Seine et La Défense pour être rapide) et l'Est (Seine Saint Denis et de plus en plus la Seine et Marne), le cœur de l'agglomération vivant un processus « classique » de gentrification. Les préconisations de 94 n'avaient pas été suivies d'effet. A l'époque l'Etat avait décidé seul, toutes les collectivités s'étaient prononcées contre le schéma. On peut tirer de ces constatations la conclusion que de bonnes préconisations en matière de lutte contre les inégalités ne servent pas à grand chose sans une mobilisation pour les faire appliquer.

Assez logiquement il semblait donc nécessaire d'associer le plus largement possible la population francilienne à la compréhension des enjeux, à l'expression des besoins pour déboucher sur un schéma nouveau.

Dans la panoplie des outils disponibles ont été retenues :

- une série très importante de consultations sous forme de séances plénières et d'ateliers rassemblant des « experts » et responsables politiques, associatifs, syndicaux, administratifs
- une conférence citoyenne dans le dernier tiers du processus
- un questionnaire à la population adressé aux franciliens et franciliennes par le biais du journal régional distribué à domicile
- l'enquête publique

Il n'a pas été retenu la construction d'outils pour organiser l'appropriation des enjeux et le débat de manière très décentralisée, dans les quartiers, voire les entreprises (!) : films, kit pédagogique, pas retenu non plus la réalisation d'un numéro spécial du journal pour informer des débats conflictuels avec le Gouvernement...

Ce que l'on constate : une assez faible participation des femmes dans les débats de consultation institutionnelle<sup>2</sup>, une faible prise en compte par les syndicalistes, une conférence citoyenne qui rend un avis proche de celui exprimé par les 50 000 questionnaires, mais qui n'irrigue pas la dynamique de la population . Les 75 participants et participantes à cette conférence affirmeront que cette expérience, mélange de formation et de débat...leur a donné envie de faire de la politique ! C'est donc bien à l'échelle de la région toute entière qu'il aurait fallu mêler formation et débats. Je suis plus que réservée sur le caractère participatif et démocratique de l'outil choisi. Je crois qu'il ne correspondait pas aux nécessités du moment. Je n'en dirais pas autant sur la conférence citoyenne sur les nanotechnologies qui a été organisée.

Dans le débat lancé par Nicolas Sarkozy sur le SDRIF, sur le « Grand Paris », on voit nettement qu'il y a un enjeu de conception du développement d'une grande métropole. Plusieurs visions s'affrontent ...à l'écart de la population.

Dans cette affaire c'est clairement la question de la mobilisation populaire, de l'utilité ou non de rapports de force dans les processus institutionnels qui est posée ...

### *La démocratie du sommeil ?*

. Le travail est le point aveugle de la démocratie. Notre organisation démocratique repose sur un suffrage universel organisé en fonction de son lieu de résidence : c'est donc de là que devraient se traiter la totalité des problèmes de la vie quotidienne. Or, très souvent, on travaille tout à fait ailleurs, La récente campagne municipale l'a une fois de plus mis en

---

<sup>2</sup> A l'occasion du 8 Mars, journée internationale pour les droits des femmes, nous avons organisé une rencontre européenne d'échanges. Elle a clairement montré qu'en matière d'aménagement il faut partir d'une expression des besoins, des femmes en particulier, et ensuite les traduire en schémas d'aménagement. Occasion ratée en Ile de France !

lumière : nombre de citoyens se sont sentis peu impliqués par les démarches participatives dans leur ville... parce qu'ils ne font qu'y dormir !

Tout se passe comme si l'acceptation du suffrage universel par les « élites » s'était faite en échange de la reconnaissance d'une propriété si privée que la politique n'y a aucun droit de séjour. Souvenons-nous que c'est seulement depuis 1968 que les sections syndicales ont droit de cité dans les entreprises.

Cette conception qui fait que les citoyens sont presque exclusivement des habitants (en tout cas pour les collectivités territoriales) est préjudiciable à la participation mais encore plus à toute transformation sociale !

Les entreprises ne sont pas les seuls lieux de production de valeur et de profit... mais de là à faire comme si elles n'existaient pas il y a de la marge !

On a d'ailleurs assisté à une sorte de mouvement de balancier radical : dans les années d'après guerre, le mouvement associatif était beaucoup moins considéré que le syndicalisme. Aujourd'hui c'est ce dernier qui est idéologiquement cantonné à la défense des intérêts immédiats des salariés. La crise du syndicalisme profondément liée à la montée du chômage et à l'incapacité qu'il a eu d'y mettre fin a entraîné une forme de repli sur les entreprises au détriment de la dimension interprofessionnelle. Ce repli est sans doute aussi lié à la moindre implication du syndicalisme dans un projet global de transformation de la société. Mais sans interprofessionnel pas de possibilité d'organisation des chômeurs et des précaires, absence lors de conflits tels que les révoltes des jeunes à l'automne 2005....

On ne peut pas affirmer que c'est le travail qui construit les identités, qui donne le statut, qui inscrit dans l'échange et ne pas en tirer des conclusions politiques.

Il est assez vain à mon sens de demander à des femmes et des hommes d'être des citoyens et des citoyennes participatifs, créatifs, disponibles, coopératifs, quand pendant 7 h par jour ils et elles sont soumis aux injonctions paradoxales, à la soumission à la concurrence voire à la délation ... Les modes de gestion de la main d'œuvre et les organisations du travail sont profondément destructeurs des individus et des collectifs, et par là même de la démocratie.

Imaginons des conseils municipaux où il y aurait deux collèges, un collège représentant ceux qui habitent, et un collège qui représente ceux qui travaillent dans la commune. Le territoire prendrait une toute autre dimension. On discuterait ensemble aménagement du territoire, transport, implantation d'entreprise, finalité de ce qu'on produit sur la commune... Faire rentrer le politique par le biais de personnes dont la légitimité politique vient par leur insertion dans le travail, et, pas seulement par la résidence, changerait notablement les choses. Il faut imposer qu'il y ait une prise de pouvoir collective et politique sur la totalité de ce qui fait la vie des individus.

De plus, il faudrait mélanger ce débat avec l'actualité de l'autogestion : comment on reconstruit une prise de pouvoir des citoyens, au travail, sur les transports ? Comment on se donne du pouvoir, plus que la prise de pouvoir, sur tout ce qu'on fait, sur sa vie, sur la manière dont on rend le service public ? Il est clair, que celui qui est exploité et renié comme personne dans l'entreprise ne peut être actif dans la cité comme un bon citoyen faisant vivre la démocratie. Par conséquent, il apparaît comme nécessaire de réfléchir sur deux piliers à la fois : les assemblées et l'autogestion.

### **Dynamiser, mutualité, rendre visible**

De tout ce qui précède il ressort que pour moi les diverses formes organisées (politiques, associatives, syndicales, affinitaires, de réseaux) organisent de la participation. Je ne pense pas que les élus puissent les contourner.

En effet sans formes organisées, pas d'autonomie de la pensée, pas de possibilité pour les plus dominés de construire leur intervention, de s'en donner collectivement les moyens, pas de possibilité de mêler formation, intervention, action.

Dans une conception renouvelée de la démocratie, pour la transformation sociale, je conçois mon rôle d'élue comme devant construire les outils pour que les divers acteurs puissent faire **surgir l'exigence de participation.**

Enrichir la démocratie c'est fédérer, impulser, aider tous ceux et celles qui agissent déjà quotidiennement. C'est aussi agir pour construire les conditions de l'égalité pour participer. La démocratie s'accommode mal de l'aliénation, de la soumission. Renforcer tous les lieux de formation, de débats, d'éducation populaire sont des éléments incontournables dans un monde où la proximité la mieux réalisée est celle de la télévision ! Pour participer il faut pouvoir défendre son point de vue : il faut donc l'avoir construit. L'expérience du féminisme montre que quand on est opprimé, il faut d'abord construire sa parole collective pour pouvoir la porter, la confronter avec celles des autres. Cela est vrai pour toutes les catégories populaires.

Il faut penser des outils pour que peu à peu, tous ceux qui sont des activateurs de pensée, de lien social, de prise de pouvoir, d'invention, de créativité, puissent le faire. Tous les outils que nous construisons se fait avec l'exigence de participer à la transformation sociale.

*L'empowerment*, c'est-à-dire la réappropriation du pouvoir de tous et toutes dans un espace collectif, ne peut se réaliser sans formation des citoyens. Pour que l'individu soit partie prenante des transformations sociales possibles, il faut qu'il soit capable d'analyser une situation, un projet spécifique. En effet, ne peut-être acteur de la démocratie et de la transformation sociale que celui qui a le pouvoir d'agir sur les choses, individuellement et collectivement. Pour cela, il est nécessaire de renforcer les universités populaires, la formation citoyenne, etc... bref, renforcer la formation dans un cadre collectif.

Développer la démocratie, c'est aussi permettre que chacun puisse y participer à part entière. En Ile-de-France, la lutte des discriminations s'inscrit dans cette démarche de démocratiser la démocratie. Lutter contre toutes les discriminations est essentiel pour s'assurer d'un fonctionnement démocratique de la démocratie. Ne peut participer à la démocratie que celui qui existe à part entière, et pas entièrement à part. Les minorisés du système doivent pouvoir exister politiquement, individuellement et collectivement, sans que leurs discours soient reniés ou réintégrés dans une globalité ou une totalité illusoire, vaine et destructrice.

La demande d'égalité réelle, d'égalité d'accès aux droits, d'égalité de traitement est de plus en plus forte, en Ile-de-France comme partout ailleurs. Par conséquent, en 2007, le Conseil Régional d'IDF a voté un rapport s'intitulant « engagement régional pour une politique intégrée de lutte contre les discriminations »

Ce rapport s'inscrit dans la volonté manifeste et affichée par la majorité régionale de réduire les inégalités et de lutter contre toutes les formes d'exclusions et de discriminations.

Engagement transversal, donc concernant toutes les politiques et les secteurs de la région, il bouscule les modes d'action habituels, souvent très sectorisés. Elus comme agents sont invités à rentrer dans une nouvelle dynamique qui allie :

- un affichage public fort
- l'animation d'un réseau de partenaires institutionnels, associatifs, syndicaux, collectivités, entreprises
- le soutien aux projets et aux permanences d'accueil
- des actions de sensibilisation et de formation

- la recherche d'une meilleure connaissance.
- l'inclusion progressive dans toutes les politiques régionales de l'impératif de lutte contre les discriminations.

Le conseil régional se situe comme un impulseur, un mutualisateur des dynamiques déjà engagées sur les différents territoires. Il s'appuie sur les différents conseils (des jeunes, des handicapés, conseil de l'égalité).

### ***Articulation entre les volontés individuelles et la volonté générale !***

Ces différents exemples nous ont démontré la difficulté d'articuler les volontés individuelles avec la volonté générale. Nous devons réfléchir à comment assurer une participation qui soit quantitativement significative, mais également socialement représentative ?

Cela nous amène à nous questionner sur la définition de la volonté générale. La volonté générale ne peut être considérée comme un agrégat d'individu, elle ne peut se définir par l'addition des volontés individuelles, mais dans le même temps elle n'en est pas l'opposé ! Quelle est la bonne recette ? La main invisible, qui est à l'œuvre notamment dans les Conseils de quartier, produit-elle des réponses optimales traduisant la volonté générale ? Assurément non. Cependant, les élu-e-s, prétendues représenter l'intérêt général peuvent-ils, sur un sujet particulier, se permettre de ne pas questionner le plus grand nombre pour que leur décision soit le fruit d'un débat le plus large possible et d'une large appropriation démocratique.

De plus, l'addition de ces citoyens hors-sol ne permet pas une politisation des enjeux politiques dans la participation. Pourtant, la politisation apparaît comme essentielle pour comprendre les enjeux et stratégies d'une politique ou action. Est-ce que la somme des avis va permettre une transformation sociale ?

Par exemple, le Conseil Régional des Jeunes d'Ile-de-France, tel qu'il est construit tend à la recherche du consensus entre les participants. Ces jeunes ont été choisis parce que « jeunes », mais pas parce que porteurs d'idées ou de réflexions particulières. Cette non-prise en compte des idées et des organisations de jeunesse tend à rechercher le consensus entre eux censés représenter l'intérêt général des jeunes. Mais ce consensus est-il la traduction de l'intérêt général ? Rien n'est moins sûr.

### **Pour conclure très provisoirement**

La transformation sociale est un combat qui nécessite d'autres réponses politiques ET démocratiques. Elle nécessite une autre articulation entre les institutions et les mobilisations. Une intense bataille idéologique s'impose : la formation des citoyens et citoyennes, la mutualisation des actions et leur visibilité sont essentielles. « On montre toujours les bibliothèques qui brûlent mais pas les gens qui vont dans les bibliothèques » disait récemment un jeune politologue de notre région.

Cette exigence de participation de la population est fragile : nous ne devons pas la dévoyer, pas la détourner au strict profit du meilleur fonctionnement de telle ou telle collectivité. Nous ne défendons pas des forteresses, nous construisons des leviers pour agir localement et globalement.

